

20	10/06/2015	BE 0534.909.666	10	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	15164.00375	A 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **MITHRA Recherche et Développement**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Rue Saint-Georges N°: 5 Boîte:

Code postal: 4000 Commune: Liège

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: Liège, division Liège

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0534.909.666

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 04-06-2013

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du 13-05-2015

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 04-06-2013 au 31-12-2014

Exercice précédent du - au -

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A 5.1.1, A 5.1.2, A 5.1.3, A 5.2.1, A 5.2.2, A 5.4, A 5.5, A 5.7, A 5.8, A 5.9, A 6, A 8, A 9

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

YIMA SPRL

BE 0871.523.818
DE L'ARBRE SAINTE BARBE 194
4000 Liège
BELGIQUE

Début de mandat: 04-06-2013

Fin de mandat: 14-05-2019

Administrateur délégué

Représenté directement ou indirectement par:

FORNIERI FRANCOIS
ADMINISTRATEUR DELGUE

CG CUBE

LU0089438
ROUTE D'ARLON 96
8210 MAMER
LUXEMBOURG

Début de mandat: 04-06-2013

Fin de mandat: 14-05-2019

Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

DEBRUYNE GUY
ADMINISTRATEUR

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
GLIMACC SPRL BE 0479.405.573 VOIE DES TENDEURS 44 4650 Herve BELGIQUE Représenté directement ou indirectement par LIMAGE GUY EXPERT COMPTABLE	2222284F03 44152F54	B

* Mention facultative.

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28		
Frais d'établissement		20		
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21		
Immobilisations corporelles	5.1.2	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.1.3/5.2.1	28		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	43.554	
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	29.387	
Créances commerciales		40		
Autres créances		41	29.387	
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53		
Valeurs disponibles		54/58	14.167	
Comptes de régularisation		490/1		
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	43.554	

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>-261.049</u>	
Capital	5.3	10	61.500	
Capital souscrit		100	61.500	
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserve légale		130		
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14	-322.549	
(+)/(-)				
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges	5.4	160/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>304.603</u>	
Dettes à plus d'un an	5.5	17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	5.5	42/48	304.603	
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	141.403	
Fournisseurs		440/4	141.403	
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45		
Impôts		450/3		
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	163.200	
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	43.554	

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	-312.727	
Chiffre d'affaires		70	2.542	
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	315.269	
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.6	62	8.787	
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/7		
Autres charges d'exploitation		640/8	940	
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-322.454	
Produits financiers	5.6	75		
Charges financières	5.6	65	95	
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	-322.549	
Produits exceptionnels		76		
Charges exceptionnelles		66		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	-322.549	
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	-322.549	
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	-322.549	

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	-322.549	
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) 9905	-322.549	
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P		
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
Affectations aux capitaux propres	691/2		
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) 14	-322.549	
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/6		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Autres allocataires	696		

ANNEXE
ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P 100	XXXXXXXXXX 61.500	

Modifications au cours de l'exercice

Codes	Montants	Nombre d'actions
	61.500	6.150

Représentation du capital
Catégories d'actions
Actions Nominatives

Capital non libéré

Capital non appelé
Capital appelé, non versé
Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101 8712	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX

Actions propres

Détenues par la société elle-même
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Détenues par ses filiales
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
Montant des emprunts convertibles en cours
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Suite à l'exercice de droits de souscription
Nombre de droits de souscription en circulation
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721 8722	
8731 8732	
8740 8741 8742	
8745 8746 8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition
Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées
Ventilation par actionnaire
Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761 8762	
8771 8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

RÉSULTATS**PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL****Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Nombre total à la date de clôture	9086		
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087		
Nombre d'heures effectivement prestées	9088		

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs	620	6.747	
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	1.071	
Primes patronales pour assurances extralégales	622	316	
Autres frais de personnel	623	653	
Pensions de retraite et de survie	624		

RÉSULTATS FINANCIERS**Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats**

Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		

Intérêts intercalaires portés à l'actif

6503

Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances

653

Montant par solde des provisions à caractère financier constituées (utilisées ou reprises) (+)/(-)

656

RÈGLES D'ÉVALUATION

Pour tout ce que la réglementation comptable prévoit explicitement, il sera fait application de principes généraux figurant dans le Code des Sociétés et ses arrêtés d'exécution. Il sera tenu compte également des avis qui seront publiés par la Commission des Normes Comptables. Les règles particulières d'évaluation de la société sont arrêtées comme suit :

A. ACTIF

Frais d'établissement

Ces frais sont portés à l'actif pour le montant des dépenses réellement effectuées et font l'objet d'amortissements linéaires sur une durée de 3 ans. La première tranche d'amortissement applicable à une nouvelle acquisition correspond à une annuité complète.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, et font l'objet d'amortissements linéaires sur une durée de 5 à 7 ans suivant le type de produit et suivant la durée de vie potentielle du produit.

Les brevets, droits de licences et marques sont portés en valeurs immobilisées à leur valeur d'acquisition et font l'objet d'amortissements linéaires sur une durée de 5 ans à partir de leur exploitation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, frais accessoires inclus.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet

d'amortissements, aux taux fiscalement admis, calculés de la manière suivante :

Amortissements	Méthode (l/d)	Taux en %
Terrains et terrains bâtis	-	0 %
Immeubles	L	3.33 %
Frais de notaire sur immeubles	L	10 %
Aménagements constructions	L	10 %
Mobilier	L	20 %
Matériel de bureau	L	20-25 %
Matériel roulant	L	20 %

N.B. : L = linéaire, D = dégressive

Les immobilisations résultant de contrats de leasing sont amorties en fonction de la nature du bien selon les taux fixés ci-dessus.

Les immobilisations en cours ne font pas l'objet d'amortissement.

Une production immobilisée pourra être portée à l'actif en fonction de la nature de l'immobilisation produite par l'entreprise et sera amortie au rythme de cette même nature. L'évaluation de ces travaux se fera au coût de revient.

Les immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation pour l'entreprise.

Le petit outillage et le matériel, qui est fréquemment renouvelé et dont la valeur d'acquisition est négligeable, n'est pas porté à l'actif.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont portées à l'actif du bilan pour leur valeur d'acquisition. Des réductions de valeur systématiques seront appliquées aux actions ou parts mentionnées parmi les immobilisations financières, en cas de moins values ou de dépréciations durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle ces actions sont détenues.

Les cautions versées en numéraire au titre de garanties permanentes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Créances

Les créances, sont portées au bilan à leur valeur nominale. Les créances font l'objet de réduction de valeur si le remboursement est en tout ou en partie incertain ou compromis.

Stocks

Un inventaire est réalisé au moins une fois par an à la clôture de l'exercice.

Les marchandises sont évaluées à la valeur d'acquisition établie selon la méthode FIFO.

Les produits finis (marchandises et articles fabriqués) sont évalués, à la valeur d'acquisition ou coût de revient établi selon la méthode FIFO.

Des réductions de valeur sont actées, si des marchandises ou des articles fabriqués sont obsolètes ou périmés.

En-cours de fabrication

Les en-cours de fabrication sont valorisés au coût de revient à savoir le prix d'achat des matières premières majoré du coût de revient des prestations des sous-traitants et éventuellement des frais accessoires directs.

Placement de trésorerie et Valeurs disponibles

Les placements de trésorerie et valeurs disponibles sont indiqués à leur valeur nominale, suivant les mêmes règles que celle émises pour les créances.

Comptes de régularisation d'actif

Ils comprennent les charges à reporter sur l'exercice ultérieur et les produits acquis relatifs à l'exercice.

PASSIF

Provisions pour risques et charges

A la clôture de l'exercice, sur base des principes de prudence et de bonne foi, il est procédé à l'estimation des risques et charges encourus par l'entreprise.

Les dettes à plus ou moins d'un an

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les provisions à caractère social ou fiscal sont constituées sur base des taux généralement admis.

Comptes de régularisation du passif

Ils comprennent les charges à imputer sur l'exercice en cours et les produits à reporter sur l'exercice ultérieur.

Justification des règles de continuité:

L'article 96 du code des sociétés, §6 : Le rapport de gestion comporte au cas où le bilan fait apparaître une perte reportée ou le compte de résultats fait apparaître pendant deux exercices successifs une perte de l'exercice, une justification de l'application des règles comptables de continuité ;

Le bilan faisant apparaître une perte reportée, il est justifié de l'application des règles comptables de continuité par le fait que la société Mitra RD clôture son premier exercice cette année et est donc en début d'activité. Cette société est dédiée à la recherche et le développement de nouveaux produits pharmaceutiques qui ne suscitent aucunes remarques négatives. Conformément au business plan établi, la rentabilité interviendra donc dans les années suivantes.